

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

*Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)*

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SIKASSO
Cercle de Sikasso
Commune rurale de Kléla

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KLELA

2006 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Janvier 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

B C : Bureau Communal

CCC : Centre de Conseil Communal

CMDT : Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles

CPC : Coopérative des Producteurs de Coton

CSCOM : Centre de Santé Communautaire

PASAOP : Programme d'Appui au Secteur Agricole et aux Organisations Paysannes

PASE : Programme d'Amélioration des Systèmes d'Exploitation en Zone Cotonnière

PDESC : Plan de Développement Economique, Social et Culturel

PGP : Programme de Gouvernance Partagée

PGRN : Plan de Gestion des Ressources Naturelles

PM : Pour Mémoire

ZPA : Zone de Production Agricole

INTRODUCTION

Le plan de sécurité alimentaire (PSA) est un outil, un guide de travail pour toute la collectivité territoriale. Ainsi sa mise en œuvre atteste la sécurité alimentaire de cette collectivité. Il relève de la compétence du Conseil Communal, maître d'ouvrage de développement local.

Le présent document qui est le fruit de travail du Conseil Communal, du personnel communal, des leaders communautaires et des différents acteurs intervenant dans l'espace communal, a été rendu possible grâce à la collaboration de la commune de la Kléla avec le Centre de Conseil Communal (CCC) de Sikasso qui appuie les communes.

Dans sa structuration le PSA de la commune de Kléla comporte les parties suivantes :

- le diagnostic de la commune (présentation de la commune) ;
- les grandes orientations du plan ;
- les objectifs du PSA (global et spécifiques) ;
- la méthodologie d'élaboration du plan;
- les stratégies de mise en œuvre du plan.

I- DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

1-1- Monographie de la commune

1-1-1- Historique de la commune :

La commune de Kléla est issue de l'ex-Arrondissement de Kléla comme les communes de Fama, Gongasso et Kouoro. Suite au découpage territorial en 1996 dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation.

Cette commune, à l'instar de beaucoup de communes, a été créée par la loi N° 96 - 059 du 4/11/96. Elle est située dans la partie Nord du cercle de Sikasso. Kléla, son chef lieu de commune, est distant de Sikasso de 45km par l'ancienne route et environ 60km par la route bitumée (Sikasso/Koutiala), dans la partie sud du Mali. Elle est limitée :

- à l'ouest par les communes de Sanzana et de Kourouma;
- à l'est par la commune de Nongon souala ;
- au nord par la commune de Kouoro ;
- au sud - ouest par la commune de Gongasso ;
- au sud- est la commune de Denderéso ;
- au sud par la commune de Fama.

La commune est composée de 14 villages qui sont : Djirigorola, Dougoumouso, Douna ouna, Kléla, Kong- kala, Loutana, Maro, Nantoumana, Siani, Tinzanadougou, Touroumadié, Yaban, Zérélan, Zoumanadiassa et trois hameaux de cultures : (Kléla barrage, Bangasso, Sasarabougou).

1-1-2 - Milieu physique :

- Le Climat** : est de type soudano sahélien et se caractérise par une alternance très prononcée entre une saison sèche, dominée par des vents secs venant du Sahara (harmattan) et une saison pluvieuse à avec des vents humides venant du golfe de Guinée (mousson).
- La Végétation** est dominée par des espèces telles que le Néré, le Karité, le baobab et le caïlcedrats.
- Le Relief** est accidenté, caractérisé par des plateaux gravillonnaires, des dépressions et des grands bas- fonds.

d) **L'Hydrographie** : elle est arrosée par quelques cours d'eau dont le plus important est le fleuve lotio qui communique avec le banifing et d'autres cours d'eau temporaires.
La pluviométrie annuelle enregistrée par les services techniques avoisine les 1000 mm.

1-3-Caractéristiques humaines

La commune compte 22 426 habitants dont 11 367 femmes soit 51% et 11 059 hommes soit 49% (DRPIAP 2004). Kléla, le chef lieu de la commune compte 6 400 habitants.

La population est fortement jeune avec une proportion d'enfants de 0 à 15 que l'on estime à plus de 48% de la population totale.

Elle est essentiellement composée de Sénoufos (majoritaires), des Bambaras, des Miniankas, des Peuhls des Bozos, des Dogons, et des Bobos.

L'islam, le christianisme et l'animisme sont les religions pratiquées par les populations de la commune. Cependant l'islam demeure la religion dominante.

1- 4 Activités économiques :

L'économie de la commune est basée sur l'agriculture, l'élevage aux quels s'ajoutent le petit commerce, l'artisanat, la pêche et la cueillette (Karité, Néré).

1- 5- Situation socioculturelle : elle est dominée par la chefferie traditionnelle.

Dans la commune traditionnellement on rencontre les instruments de musique suivants : le balafon,

le tam-tam, le cicaara etc.. La fête traditionnelle la plus importante est le « pori », un rite agraire qui implore les divinités protectrices de veiller sur le bien être de la communauté villageoise.

1-6- Organisation socio professionnelle: elle comprend des Coopératives des Producteurs de Coton (CPC), Associations des Parents d'Elèves (APE), des associations des jeunes, l'association de santé communautaire (ASACO), le comité de gestion scolaire (CGS), l'association des chasseurs, les associations des femmes dans chaque village, l'Association des Planteurs, la Coopérative des Producteurs de la plaine rizicole , etc...

1-7- Institutions d'appui au développement local :

Elles sont de plusieurs types :

- Les services déconcentrés de l'Etat comme l'ACAER,, le SCN ;
- Les ONG : GRAADECOS, GRAT, ACOD, PASAOP, Programme JEKASY
- L'encadrement CMDT;
- Les institutions de micro-finances telles que le Kafo Jiginew, Soro Yiriwaso.

1-8- Situation politique : les formations politiques existantes sont : le MIRIA, l'ADEMA, le PARENA, l'USRDA, le RPM, et le Mouvement Citoyen.

Le conseil communal est composé des formations politiques : le MIRIA, L'ADEMA PASJ, le Mouvement Citoyen et le PARENA.

1-9- Problèmes majeurs de la commune

DOMAINES	PROBLEMES MAJEURS	LOCALISATION
COMMUNICATION	Difficulté de circulation des informations	Tous les villages
	Accès difficile au chef lieu de la commune (Kléla)	Tous les villages sauf Kléla
HYDRAULIQUE	Insuffisance de points d'eau potable	Tous les villages
EDUCATION	Insuffisance d'Ecoles publiques	Zoumana Diassa Siani Konkala Zérélandi
	Insuffisance d'équipements et de fournitures scolaires	Tous les villages
	Insuffisance des salles de classes	Tous les villages
EQUIPEMENTS MARCHANDS	Etroitesse du marché	Kléla
	Mauvais état de l'aire d'abattage des animaux	Kléla
ENVIRONNEMENT	Coupe abusive de bois	Commune
	Exploitation des ressources non réglementée	Commune
	Dégradation hydrique et éolienne	commune
SPORT/ART ET CULTURE	Insuffisance d'infrastructures sportives	Commune
SANTE	Insuffisance de maternités	Tous les villages sauf Kléla et Loutana
	Insuffisance de matériels de travail au CSCOM	Kléla
AGRICULTURE	Faiblesse de production de la plaine	Kléla
	Insuffisance de terres cultivables	Commune
ELEVAGE	Insuffisance de pâturage en saison sèche	Commune
	Manque de poulailler amélioré	Maro
	Absence de parcs de vaccination	Zoumana Diassa
PROMOTION DE LA FEMME	Mauvaise organisation des femmes	Commune
BATIMENTS ADMINISTRATIFS	Insuffisance de logements administratifs	Kléla
	Absence d'une salle de conférence	Kléla
ADMINISTRATION ET GESTION COMMUNALE	Faible capacité des acteurs locaux dans la gestion des affaires locales	Commune

PECHE	Menace de disparition de certaines espèces de poissons	Kléla Maro Loutana
TOURISME	Non valorisation des sites touristiques	Commune
HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	Absence de canaux des eaux de ruissellement	Kléla
APICULTURE	- Manque de matériels adéquats pour la récolte du miel - Besoin de formation des apiculteurs	Tous les villages

De façon générale, les contraintes de développement concernent les secteurs suivants :

- Ressources humaines : insuffisance des infrastructures scolaires et sanitaires, faiblesse du taux de scolarisation des enfants,
- Economie rurale : faiblesse des rendements agro-pastoraux, l'absence d'activités génératrices de revenus pour les femmes ;
- Secteur secondaire : insuffisance de points d'eau potable pour la population, faiblesse de revenu des marchés hebdomadaires pour le conseil communal;
- Secteur des infrastructures : enclavement de la commune, insuffisance d'infrastructures de communication ; insuffisance de bâtiments administratifs.

Les problèmes cruciaux auxquels les populations de la commune sont confrontées constituent des facteurs limitant l'épanouissement économique et social des populations.

1-10- Potentialités existantes

La commune est composée de trois (3) ZPA (Zone de Production Agricole) dont Kléla A, Kléla B et Djirigorola.

On comptait 1356 exploitations agricoles durant la campagne 2004-2005 avec 18 motorisés au total. Ces exploitations selon le classement de la CMDT donne la situation suivante : type A : 548 type B : 553 type C : 189 type D : 39.

En conclusion la majorité des exploitations agricoles sont équipées.

Certes, la plaine de Kléla fait 1500 ha irrigables en submersion totale et contrôlée, une superficie de 300ha d'aménagement partiel qui est aujourd'hui totalement dégradé.

Le rendement moyen du coton est de 1 300 kg /ha par campagne agricole. On estime la production du coton à plus de 3 000 tonnes par an .

L'élevage est pratiqué sous la forme traditionnelle, on compte 1 327 têtes de bovins, 2 148 têtes ovins/caprins et 635 asins et 5224 têtes de volailles.

La pêche est effectuée par les bozos et quelques populations autochtones dans le fleuve et les différentes mares de la commune.

La cueillette, activité majeure pratiquée surtout par les femmes porte sur le karité et le néré, elle constitue une source de revenu importante.

En infrastructures, il existe 16 écoles fondamentales (1er cycle) et une école fondamentale (2ème cycle).

Au titre de l'année scolaire 2004-2005, l'effectif total était de 1072 élèves pour le 1er cycle dont 525 garçons et 547 filles. Le taux de réussite était estimé à plus de 25%.

La commune a deux centres de santé (2) : le CSCOM de Kléla dont le taux de fréquentation est de 62% et celui de Loutana qui n'est pas fonctionnel.

Le taux de couverture en eau potable qui est de 75%, semble être satisfaisant, cependant la répartition n'est pas proportionnelle à la taille de la population par village.

La Commune compte 3 marchés hebdomadaires (Kléla, Loutana et Maro), le plus important est celui de Kléla qui a une importance et une portée régionale. La commune regorge d'importants sites touristiques dont les plus importants sont : la tombe de N'golo Kounafa Traoré un des frères de Tiéba Traoré, les hauts fourneaux de Djirigorola, le Doufon de Kléla, le puits traditionnel de Nantoumana.

On pourra dire que la commune de Kléla dispose d'énormes potentialités locales dans beaucoup de domaines du développement local. Ces potentialités locales doivent constituer un cadre de référence pour le conseil communal afin de conduire un meilleur développement local.

1-2- Caractéristiques de la population

La commune est composée de huit (8) villages qui sont : Finkolo, Farako, Mâh, Tiékorodougou, Saniéna, Hérèmakono, Missidougou et Moudjolibougou.

La population est de 11.478 hts (d'après le Recensement Administratif à Caractère Electorale RACE de 2001) dont 6.678 hommes et 4.800 femmes la population est essentiellement composée de jeunes ; elle est sédentaire les flux migratoires notamment vers les pays voisins (Burkina Faso, Côte d'Ivoire) ne dépassent guère les 7% de la population totale de la Commune.

Ethnie

Plusieurs ethnies composent la Commune, il s'agit de l'ethnie sénoufos, bambara, bobo, peul et minianka. L'ethnie la plus dominante est le sénoufo.

L'alimentation de base de la population repose sur les céréales sèches principalement le maïs, le sorgho et le mil.

La situation de la population par village se présente comme suite :

Villages	Population 2005		
	Hommes	Femmes	Total
Djirilola	942	970	1 912
Dougoumousso	612	588	1 201
Douna-Ouna	384	414	798
Kléla	3 762	3 835	7 597
Kong Kala	587	602	1 189
Loutana	1 441	1 625	3 066
Maro	319	319	638
Nantoumana	295	287	582
Siani	383	355	738
Tinzanadougou	487	428	913
Touromadié	295	288	583
Yaban	726	719	1 445
Zérélani	862	978	1 840
Zoumana diassa	285	273	538
TOTAL	11 362	11 679	23 041

Répartition par tranche d'âge :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
Moins d'1 an	293	312	
1 - 13 ans	3 799	4 066	
14 - 17 ans	586	624	
18 - 59 ans	6 007	6 396	
60 et plus	6 77	281	
Total			23 041

La tranche de population productrice étant comprise entre 14 et 59 ans, il ressort que les bras valides représentent 59,08 de la population.

1-3- Situation agricole

Spéculations	Campagne 2002/2003			Campagne 2003/2004			Campagne 2004/2005		
	Superf-ha	Product-Kg	Rdt Kg/ha	Superf ha	Prodt Kg	Rdt Kg/ha	Sup-ha	Prodt Kg	Rdt Kg/ha
Coton	4 050	6 469,74	1 597	4 885	740,907	1 517	5 324	6 273,46	1 165
Maïs	2 469	5 883	2 383	2 737	7 111	2 598	3 248	7 688	2 367
Mil	1 428	1 399	980	1 704	1 701	999	1 920	1 702	886
Sorgho	2 148	2 088	972	2 911	3 501	1 203	2 537	2 585	1 019
Riz	725	72 399	1 009	300	4 005	1 335	235	37 788	1 608
Total									

Situation du maraîchage

1-4- Situation de la sécurité alimentaire (campagne 2005-2006)

Spéculations	Production en tonne
Mil	1 702
Sorgho	2 585
Maïs	7 688
Riz	37 788
Total	49 760

$$\text{Situation} = \frac{\text{Production}}{\text{Population}} = \frac{11\,972\,000}{23.041} = 519,59 \text{ Kg/ht/an.}$$

Comparé à la norme FAO (289 Kg/ht/an)

Les trois (03) principales cultures seules (maïs -mil-sorgho) couvrent largement les besoins alimentaires de la commune soit 519,59 Kg/ht contre 289 Kg/ht norme FAO.

1-5- Contraintes liées à la sécurité alimentaire

Selon les normes nationales, le besoin alimentaire d'une personne est 289 Kg de céréales par an. Si l'on part sur cette base, la commune de Kléla ayant 23 041 habitants, la situation de la sécurité alimentaire en fonction de la production de la campagne 2004-2005 donne 519,59 Kg de céréales par personnes et par an. On déduit un excédent de production pour la commune. Il a été constaté que beaucoup de paysans achètent les céréales pour la consommation entre les mois d'août et de septembre. Les motifs avancés par les producteurs et l'encadrement CMDT sont les suivants :

- la faible production de la plaine de Kléla ;
- l'absence de pâturages pour les animaux ;
- l'insuffisance de superficies cultivables ;
- l'exploitation non réglementée des ressources naturelles.

A ces contraintes s'ajoutent les effets sociaux qui sont la vente abusive des céréales pour la satisfaction de beaucoup de besoins, les seuls revenus du coton étant limités.

II- LES GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN

Le conseil communal au cours de sa session délibérative sur l'élaboration du présent plan, a défini les grandes orientations. Il s'agit pour l'organe délibérant de :

- garantir la sécurité alimentaire de la commune ;
- valoriser de la production des céréales ;
- augmenter et améliorer le potentiel financier au revenu de la population.

Les infrastructures : Il existe seize (16) écoles fondamentales (1^{er} cycle et une école fondamentales 2^{ème} cycle). Au titre de l'année scolaire 2004-2005 l'effectif était de 1.072 pour le 1^{er} cycle dont 525 garçons et 547 fille.

Le taux de réussite était estimé à plus de 25%.

La commune a deux (02) centres de santé : un centre à Kléla dont le taux de fréquentation est de 62% et celui de Loutana qui n'est pas fonctionnel.

Le taux de couverture en eau potable qui est de 75% semble être satisfaisant.

La commune compte trois (03) marchés hebdomadaires (Kléla-Loutana et Maro), le plus important est celui de Kléla qui a une importance et une portée régionale. L'existence des pistes.

III- OBJECTIF DU PLAN DE SECURITE

3-1 Objectifs global :

L'objectif global contribuer à l'atteinte l'autosuffisance alimentaire des populations de la commune de Kléla.

3-2 Objectifs spécifiques :

Le présent plan vise à :

- intensifier la production céréalière ;
- promouvoir la gestion des ressources naturelles ;
- créer des banques de céréales dans la commune de Kléla ;
- assurer une bonne conservation des céréales ;
- former les populations à l'éducation nutritionnelle ;
- sensibiliser les femmes à la diversité des aliments.

IV- STRATEGIES POUR ASSURER LA SECURITE ALIMENTAIRE

Les stratégies pour assurer l'autosuffisance alimentaire dans la commune de Finkolo découlent du recueil des problèmes et aspirations des populations lors de l'élaboration du plan de développement économique social et culturel. Les stratégies retenues sont décrites dans le tableau ci-dessous

- Réhabilitation de la plaine aménagée et aménagement des bas-fonds,
- Restaurer des sols,
- Améliorer les ressources du marché,
- Réglementer la pêche,
- Faciliter l'accès à l'eau potable,
- Augmenter les superficies cultivables,
- Assurer la sécurité alimentaire,
- Equiper les paysans,
- Promouvoir une gestion durable et paisible des ressources naturelles,
- Sensibiliser les paysans à la diversification des cultures.

STRATEGIES	OBJECTIFS	ACTIVITES	RESPONSABLES
1	Intensifier la production du maïs, du sorgho et du mil	- Production de fumure organique - Réalisation de retenues d'eau - Sensibiliser les paysans à la diversification des cultures - Renforcer les capacités des coopératives des riziculteurs de la plaine de Kléla	Bureau communal Chefs de ZAP CPC
2	Créer des banques de céréales dans la commune de Kléla ;	Recherche de financement Construction des banques de céréales Approvisionnement des banques en céréales Organisation de la vente de céréales pendant les périodes de soudure	Bureau communal Populations des 3 villages
3	Promouvoir la gestion des ressources naturelles	Actions de reboisement	Bureau communal Chefs de villages Leaders communautaires Exploitations agricoles
4	Assurer une bonne conservation des céréales	- Information des exploitations sur les techniques de conservation - Conseil agricole	Chefs de ZAP CPC
5	Former les populations à l'éducation nutritionnelle		Chefs de ZAP CPC

V- METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN

Afin d'aboutir aux résultats dans le document, l'équipe communale appuyée par le CCC, a procédé à la démarche suivante :

- L'organisation d'une rencontre par le conseil communal avec les responsables des différentes catégories d'acteurs communaux : chefs de villages ou représentants, les représentants des organismes et associations, les services techniques présents dans la commune pour procéder à l'analyse du PDESC, le recueil des problèmes liés à la sécurité alimentaire. Cette journée de travail tenue au sein de l'école de Finkolo, a permis de fournir les informations nécessaires pouvant aider à l'élaboration du présent document ;
- L'organisation d'une journée de planification : Une commission a été mise en place pour faire l'analyse des propositions de solutions assorties des échanges sur les contraintes et les propositions de solution. En un jour de travail, la commission s'est servie des outils fournis par le CCC pour analyser et prioriser les actions contenues dans le document ;
- La rédaction du document provisoire : le PSA a été rédigé par un prestataire de la place et fut soumis au CCC pour lecture et observations correctionnelles ;
- La restitution dudit PSA : elle a été faite par le conseil communal assisté par le CCC aux mêmes personnes présentes à la rencontre de restitution c'est à dire les responsables des différentes catégories d'acteurs communaux : chefs de villages ou représentants, les représentants des organismes et associations, les services techniques présents dans la commune. Il fut après lecture amendé par tous les participants au cours d'une rencontre dont le procès verbal est disponible à la Mairie et au CCC.
- L'adoption du PSA : au regard de l'amendement du PSA par les représentants villageois et d'associations, le conseil communal a délibéré pour adopté ledit document..

VI- PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE

Objectif global	Objectif spécifiques	Activités à mener	Résultats attendus	Indicateurs	Montants	Sources de financement				Périodes				
						Com-mune	Con-seil de Cercle	Etat	Par-tenai-re	2006	2007	2008	2009	2010
Assurer la sécurité alimentaire des populations de la commune de Kléla	- Augmenter la production agricole	Réhabilitation de 1.500 ha et aménagement de 2.486 ha de plaines et de bas-fonds	1 500 ha sont réhabilités et aménagés	1 500 ha	60.000.000.	5%X	-	X10 %	X80%	X	X	X	X	X
		- Restauration de 800 ha - LAE - Production de fumure organique	ha sont restaurés	800 ha	3.500.000	X100%				X	X	X		
		Appui à 18 CPC en approvisionnement en intrants	Les CPC sont approvisionnées en intrants	18 CPC	12.000.000.	X100%				X	X	X	X	X
	- Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles	Equipement des paysans	Les paysans sont équipés	Plus de 90% des paysans	90.000.000.	X100%				X	X	X	X	X
		Culture de variétés précoces par tous les paysans	La culture des variétés précoces est assurée	Toutes les exploitations	PM	-								
		Facilitation des accès au chef lieu de la commune	Réfection des pistes	50 km	PM	X				X	X	X	X	X
	Former les populations à l'éducation nutritionnelle	Facilitation d'accès à l'eau potable	10 pompes réhabilitées	10	PM	X				X	X			
		Formation des femmes à l'éducation nutritionnelle	2.000 femmes sont formées	2 000 femmes										
	Sensibiliser les femmes à la diversité des aliments	Sensibilisation des femmes à la diversité des aliments	2.000 femmes sont sensibilisées	2000 femmes										
	Créer des stocks de céréales	Construction des banques de céréales	Les banques sont construites dans 5 points de rencontre	5	50 000 000	X	-	X	-	X	X	X	X	X
TOTAL					215 500 000									

VII- PROGRAMME ANNUEL D'ACTIVITES 2006 (Kléla)

Objectifs	Activités	Coûts	Prise en charge			
			Population	Commune	Etat	Partenaires
Intensifier la production de maïs, de sorgho et de mil	Production de fumure organique	PM	100%	-	-	-
Maintenir la fertilité des sols	Actions de luttes anti-érosives	PM	100%	-	-	-
Augmenter les rendements agricoles	Aménagement de plaines	10 500 000		1 050 000	9 450 000	-
Assurer la sécurité alimentaire dans la commune	Construction d'une banque de céréales	10 000 000		1 000 000	9 000 000	-
Promouvoir la gestion des ressources naturelles	Reboisement dans les villages : 100 000 plants pour 40 ha	1 000 000	200 000	800 000	-	-
Développer le commerce dans la commune	Création et aménagement de 3 marchés hebdomadaires	10 000 000	-	1 000 000	9 000 000	-
Augmenter la production agricole	- Achat d'équipement - Introduction des variétés précoces	25 000 000	25 000 000	-	-	-
Sensibilisation des femmes à la diversification des aliments	Formation et sensibilisation des femmes	600 000	-	600 000	-	-
TOTAL		57 100 000	25 200 000	4450000	27 450 000	-

VIII-- STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

9- 1- Concernant les financements

Pour la mise en œuvre du plan de sécurité alimentaire de la commune, les autorités communales appuyées par les ressortissants s'investiront auprès des bénéficiaires en mettant en valeur la mobilisation des ressources propres. Des négociations par le conseil communal seront entreprises auprès des partenaires pour les projets de grande envergure. A ce titre, il doit chercher à s'informer et utiliser les programmes sectoriels initiés par l'Etat malien dans le domaine de l'agriculture. Les partenaires privilégiés seront le Haut Commissariat à la Sécurité Alimentaire, le PASE, le PASAOP.

9-2- Concernant les modalités de mise en œuvre :

Pour la mise en œuvre du présent plan, certaines mesures sont à envisager :

- Faire une restitution village par village du contenu du document ;
- Partager le document avec les partenaires ;
- Le respect des engagements pris lors de son élaboration (populations, élus communaux) ;
- Faire une évaluation périodique du document pour son actualisation ;
- Une délibération du conseil communal pour adoption ;
- Diffusion du plan auprès de tous les partenaires techniques et financiers de la commune ;
- Mise en place d'une commission d'exécution des actions du plan.

Par rapport aux différents domaines, les services techniques de la place seront sollicités pour leurs appuis techniques et financiers conformément aux programmes sectoriels.

9-3- Modalités de suivi évaluation

Les actions de suivi évaluation doivent porter sur :

- le rappel des engagements des populations bénéficiaires ;
- la diffusion des informations sur le niveau de mise en œuvre des actions ;

A cet effet une commission du suivi de l'exécution des activités du plan sera mise en place et elle rendra compte à chaque session ordinaire du conseil communal.

L'évaluation du PSA se fera avec l'appui des services techniques et des partenaires au développement intervenant dans l'espace communal